

# ACCORD CADRE CONSEIL GENERAL DES VOSGES ENVIRONNEMENT



LA VIE EN  
**VOSGES**  
le Département

## Description des travaux

Travaux de désamiantage pour l'ensemble des sites immobiliers du Conseil Général des Vosges

## Maître d'ouvrage

CONSEIL GENERAL DES VOSGES  
Direction des Routes et du  
Patrimoine  
Service Immobilier  
8, rue de la Préfecture  
88088 EPINAL CEDEX 9

## Montant des travaux € HT

Sans minimum

Montant maximum : 2 000 000 €

## Durée d'exécution

Du 31 mars 2015 au 31 mars 2017